

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2022

Mardi, le 4 octobre 2022, se tient au lieu et à l'heure habituels, la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de M. le maire Germain Grenon

Sont présents: Mme la conseillère Geneviève Migneault
 M. le conseiller Pierre Girard
 M. le conseiller André Dufour
 M. le conseiller Marc-André Guay
 M. le conseiller Richard Sirois

Est absent : M. le conseiller Gérald Morin

M. Daniel Hudon, greffier-trésorier et directeur général, assiste aussi à la séance.

262-2022

Lecture et acceptation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du mardi, 4 octobre 2022.

1.0 MOT DE BIENVENUE.

2.0 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI, 4 OCTOBRE 2022.

3.0 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX.

3.1 Séance ordinaire du 6 septembre 2022;

3.2 Séance spéciale du 26 septembre 2022.

4.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Secrétaire-réceptionniste – Fin de la période de probation;

4.2 Démolition d'un bâtiment municipal, cession d'un terrain (partie du lot 5 912 398),

Servitudes d'aqueduc et d'égout (École St-David) –
Autorisation de signatures;

4.3 Crédit de taxes – Coopérative de travail du Mont Victor-Tremblay;

4.4 Vente d'une partie du lot 6 439 586 – Autorisation de signatures.

5.0 HYGIÈNE DU MILIEU.

5.1 Démolition – Barrage du lac Laroche – Caractérisation écologique et demande de certificat d'autorisation.

6.0 LOISIRS ET CULTURE.

6.1 Grand Prix cycliste de Saguenay – Aide financière.

7.0 CORRESPONDANCE.

8.0 AFFAIRES NOUVELLES.

8.1 Club de compétition Le Valinouët – Commandite

8.2 Ajout au contrat – Entretien lac-Clair, #5;

9.0 COMITÉS.

10.0 ACCEPTATION DES COMPTES.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Marc-André Guay et résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2022, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

263-2022

Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Pierre Girard et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022, soit et est accepté. Adopté à l'unanimité des conseillers(ère).

264-2022

Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 26 septembre 2022.

Il est proposé par M. le conseiller Marc-André Guay, appuyé par Mme la conseillère Geneviève Migneault et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 26 septembre 2022, soit et est accepté. Adopté à l'unanimité des conseillers(ère).

265-2022

Secrétaire-réceptionniste – Fin de la période de probation.

CONSIDÉRANT la résolution 235-2021 par laquelle la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau engageait Mme Caroline Boutin sous réserve d'une période de probation de 12 mois;

CONSIDÉRANT que la Municipalité se déclare satisfaite de la prestation de travail de Mme Caroline Boutin.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Pierre Girard et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau confirme l'engagement de Mme Caroline Boutin au poste de secrétaire-réceptionniste. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

266 - 2022

Démolition d'un bâtiment municipal, cession d'un terrain (partie du lot 5 912 398), Servitudes d'aqueduc et d'égout - (École St-David) – Autorisation de signatures.

CONSIDÉRANT les résolutions 156-2017 et 196-2020 relatives aux autorisations de démolition d'un bâtiment municipal désuet, à la cession d'une parcelle de terrain destiné à la réfection et l'aménagement de la cour de l'école St-David, et à la régularisation de servitudes d'aqueduc et d'égout traversant certains terrains de l'école St-David (Centre de services scolaire);

CONSIDÉRANT les changements survenus au poste de maire depuis le début de ces démarches.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Girard, appuyé par Mme la conseillère Geneviève Migneault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau:

- autorise la cession du terrain et du bâtiment désuet entre le terrain de tennis et l'école St-David afin d'y construire les aménagements soumis par le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, le tout au frais de ce dernier incluant tous les coûts relatifs à la désaffectation des infrastructures souterraines qui ne seront plus utiles et aux rebranchements nécessaires des équipements existants au besoin tels les jeux d'eau, le tennis, etc.;

- autorise les servitudes nécessaires à régulariser avec le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay la présence de conduites d'aqueduc et d'égout desservant des équipements de loisirs de la municipalité sur le terrain du Centre de services scolaire situé au 168, boulevard Desgagné;
- et autorise M. le maire Germain Grenon et M. le greffier-trésorier et directeur général Daniel Hudon à signer pour et au nom de la Municipalité, tout document destiné à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

267 - 2022

Crédit de taxes – Coopérative de travail du Mont Victor-Tremblay.

CONSIDÉRANT le règlement 489 relatif au crédit de taxes ;

CONSIDÉRANT la demande reçue de la Coopérative de travail du Mont Victor-Tremblay à cet effet.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Pierre Girard et résolu que la Municipalité de St-David-de-Falardeau autorise le versement de la Coopérative de travail du Mont Victor-Tremblay, dans le respect de l'application du règlement 489, du crédit de taxes de 22 647.87\$ pour l'année 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

268 - 2022

Vente d'une partie du lot 6 439 586 – Autorisation de signatures.

Il est proposé par Mme la conseillère Geneviève Migneault, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise la vente d'une parcelle de terrain d'environ 200 m² à M. Alan Dumais au prix unitaire de 32.69\$/m²; excluant les taxes et honoraires à la charge de l'acquéreur; que M. le maire Germain Grenon et M. le greffier-trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document visant à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

269 - 2022

Démolition – Barrage du lac de la Roche – Caractérisation écologique et demande de certificat d'autorisation.

CONSIDÉRANT la résolution 041-2021 par laquelle la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau s'engageait à l'intérieur d'un délai de 36 mois, à procéder au démantèlement total ou partiel du barrage du lac Laroche, sous réserve de l'obtention des autorisations environnementales nécessaires.

CONSIDÉRANT les offres de service professionnel reçues de Mme Dominique Simard, biologiste, relatives à la caractérisation écologique pour démantèlement du barrage (2 000\$) et à la demande de certificat d'autorisation environnementale (2 000\$).

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Girard, appuyé par M. le conseiller Marc-André Guay et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte les plans de travail proposés de même que les honoraires nécessaires à l'exécution des activités de caractérisation écologique (2 000\$) et la demande de certificat d'autorisation environnementale (2 000\$) pour la démolition du barrage du lac de la Roche. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

270-2022

Grand Prix cycliste de Saguenay – Aide financière.

Il est proposé par Mme la conseillère Geneviève Migneault, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse une commandite de 500 \$ pour le Grand Prix cycliste de Saguenay qui se tiendra les 19 et 20 août 2023 en partie sur le territoire de notre municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

Correspondance.

- 1) Le 2 août 2022, Mme Sonia Bouchard, du Ministère des Transports, accusant réception de la résolution #188-2022 (Chemin Lévesque – Amélioration de l'accès au secteur) et informant la Municipalité qu'elle sera recontactée au cours des prochaines semaines afin de valider la nature des besoins et bien comprendre la problématique.
- 2) Le 2 septembre 2022, Mme Katia Chastenay, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, informant la Municipalité que le Règlement 527 par lequel le conseil

décète un emprunt de 271 035 \$ a été approuvé le 2 septembre dernier. (Conversion du réseau d'éclairage).

- 3) Le 8 septembre 2022, Mme Nadine Thériault, de la Régie des alcools, des courses et des jeux, transmettant à la Municipalité l'avis de publication (demande de permis d'alcool) pour l'Auberge Carcajou.
- 4) Le 14 septembre 2022, Mme Karine Brassard, de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse, sollicitant la Municipalité pour l'achat d'un billet pour le Grand Tirage 2022 au profit de la Fondation. (100\$)
- 5) Le 15 septembre 2022, Climat Québec, transmettant à la Municipalité un pamphlet explicatif de leur engagement pour la campagne électorale 2022.
- 6) Le 16 septembre 2022, Mme Christine Heckinger, de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) sollicitant la Municipalité pour l'adhésion 2022-2023 à la FCM au coût de 891 \$.
- 7) Le 19 septembre 2022, M. Alexandre Martin du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, informant la Municipalité de leur intention de relouer le local au Domaine des Pins pour l'année 2023.
- 8) Le 20 septembre 2022, Mme Josée Carrier, M. Martin St-Pierre et M. Jean-François Leblanc, de Centraide Saguenay - Lac-Saint- sollicitant la Municipalité pour une contribution corporative pour la Campagne Centraide 2022.
- 9) Le 21 septembre 2022, M. André Tremblay, président du CA et Mme Marie-Christine Larouche, directrice générale de la Fondation UQAC, invitant la Municipalité à son événement bénéfique (Gin et Jazz), qui se tiendra le 10 novembre prochain au théâtre Palace d'Arvida, sous la présidence d'honneur de M. Jean-Philippe Bouchard de la Distillerie du Fjord. (250\$/billet).
- 10) Le 21 septembre 2022, la Direction générale des infrastructures du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, informant la Municipalité que la programmation de travaux version #4 soumise dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) a été acceptée le 20 septembre.
- 11) Le 26 septembre 2022, Mme Doreen Assaad, présidente et Mme Élise Bonneville, directrice de l'Observatoire des tout-petits, sollicitant la Municipalité afin de promouvoir l'édition 2022 de La Grande Semaine des tout-petits (GSTP) qui se déroulera du 14 au 20 novembre prochain.

271-2022

Centraide – Adhésion – Renouvellement.

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Girard, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse une aide financière de 500 \$ à Centraide afin de soutenir cet organisme. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

272-2022

Club de ski de compétition Le Valinouët – Commandite.

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Girard, appuyé par le conseiller Richard Sirois, et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte de commanditer pour 3 ans le Club de ski de compétition Le Valinouët (divan et affiche) aux coûts annuels de 500 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

273-2022

Ajout au contrat – Entretien lac Clair #5.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Geneviève Migneault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau ajoute au contrat d'entretien d'hiver pour la saison 2022-2023 et les suivantes, une section de 20 mètres au début du 5^{ième} chemin du lac-Clair.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

274-2022

Acceptation des comptes – Au 4 octobre 2022.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que les dépenses suivantes soient et sont acceptées ; et que M. le greffier-trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autorisé à en faire le paiement.

41743 – A.D.M.Q.	65.00 \$
41744 – Camping Québec	1 042.51
41745 – Dépanneur St-David enr.	1 062.86
41746 – Festicam	50.00
41747 – Gauthier Éric	130.00
41748 – Hydro Québec	1 740.70
41749 – Ministère du Revenu du Québec	797.38
41750 – Uniréso Télécom inc.	1 046.27
41751 – Capitale Gestion Financière	25.44
41752 – SSQ, société d'assurance-vie inc.	8 061.18
41753 – 9208-9127 Québec inc. (Construction Prestige)	5 000.00
41754 – Dépanneur St-David enr.	637.60
41755 – Hydro Québec	5 067.46

41756 – Uniréso Télécom inc.	195.35
41757 – L'Étoile Dodge Chrysler	76 806.75
41758 – Bell mobilité inc.	541.60
41759 – Chevaliers de Colomb	5 600.00
41760 – Dépanneur St-David enr.	515.28
41761 – Fondation Canadienne du rein	100.00
41762 – Hydro Québec	1 527.93
41763 – Lavoie Marc	465.06
41764 – Vidéotron S.E.N.C.	164.89
41765 – Xplornet communications inc.	160.94
41766 – Jean Line, Bouchard Jocelyn	792.68
41767 – Annulée.	0.00
41768 – Bell Canada	3.10
41769 – Dépanneur St-David enr.	1 098.16
41770 – Hydro Québec	6 620.03
41771 – Vidéotron S.E.N.C.	181.95
41772 – Turcotte Rémi	320.11
41773 – Bell Canada	1 018.52
41774 – Bouchard Jocelyn	70.00
41775 – Dépanneur St-David enr.	593.56
41776 – Hydro Québec	9 166.60
41777 – Larouche Fabien, M.	20.00
41778 – Tremblay Gilles, M.	25.00
41779 – Tremblay Kathleen	45.00
41780 – 9190-0738 Québec inc. (SST)	13 213.51
41781 – Allard Francine, Mme	392.51
41782 – A. Plante et frères inc.	7 157.20
41783 – Archambault	588.86
41784 – Areo-Feu ltée	351.25
41785 – Art Graphique Québec	764.87
41786 – Astus inc.	331.12
41787 – Axchem Canada LTD.	1 863.82
41788 – Ayotte Fabio	28.72
41789 – Blackburn et Blackburn inc.	434.90
41790 – Boivin et Gauvin inc.	1 683.48
41791 – Cabinet Larouche	647.12
41792 – Caouette informatique inc.	74.14
41793 – Capitale Gestion Financière	31.80
41794 – Annulée	0.00
41795 – Annulé	0.00
41796 – Centre du Bricoleur (Le)	2 710.63
41797 – Centre d'autonomie	179.34
41798 – Chauffage RB	586.37
41799 – Chem Action inc.	105.78
41800 – Chevaliers de Colomb	150.00
41801 – Cimco Réfrigération	2 544.31
41802 – Club de compétition Le Valinouët	500.00
41803 – Conseiller Forestier Roy inc.	5 691.26
41804 – Construction J.R. Savard	4 445.48
41805 – Coop. De travail Mont Victor Tremblay	22 647.87
41806 – Coopérative Nationale de	801.38
41807 – Déneigement H.P. Grenon inc.	5 579.74

41808 – Développement Falardeau	3 576.79
41809 – Devicom	26.88
41810 – Duchesne Gaston, entrepreneur	2 414.48
41811 – Dufour André, M.	1 911.55
41812 – Englobe Corp.	27 048.73
41813 – Entreprise Sylvain Dufour inc.	1 425.69
41814 – Entreprise André Croft Singer	91.98
41815 – Les Entreprises Bourget	3 329.89
41816 – Enviromax inc.	770.33
41817 – L'Étoile Dodge Chrysler	854.26
41818 – Eurodins Environex	2 854.27
41819 – Everguard, Incendie-Sécurité	1 094.89
41820 – Excavation R. & R. inc.	8 134.48
41821 – Excavation Claude Larouche inc.	11 468.77
41822 – Extermination Tremblay et Lemieux inc.	160.39
41823 – Fondation Santé Jonquière	100.00
41824 – Fonds d'information sur le territoire	75.00
41825 – Fournitures de bureau M.S.	453.97
41826 – FQM assurances inc.	72.21
41827 – Gagnon Marc	380.00
41828 – Gesticonfort inc.	1 870.23
41829 – Global TI / Bell	56.06
41830 – GLS Logistics Systems Canada LTD	29.75
41831 – Grenon Germain	58.01
41832 – L'imprimeur	601.32
41833 – Inter-Lignes	2 724.91
41834 – JRM excavation	7 746.45
41835 – J. Sirois électrique inc.	49.97
41836 – L'Arsenal	2 621.43
41837 – Lettrage express	143.72
41838 – Lumen	315.03
41839 – Maltais, Labrecque, Tremblay, notaires	373.67
41840 – Martin & Lévesque (1983) inc.	434.61
41841 – Metco inc.	8 738.10
41842 – Ministère du Revenu du Québec	30 127.72
41843 – Morin Gérald	1 870.62
41844 – Municipalité de St-Honoré	2 310.00
41845 – Nord-Flo	492.67
41846 – Nutrinor	168.22
41847 – Nutrite Belle Pelouse	1 292.03
41848 – Paul Marcel	54.69
41849 – Pausematic	377.80
41850 – Pièces d'auto Ste-Geneviève	136.36
41851 – Pierre Le Lettreur	187.99
41852 – Produits Sanitaires Belley	746.70
41853 – Produits B.C.M Ltée	6 422.47
41854 – Produits et services de la construction	46.85
41855 – Produits Sanitaires Lépine	1 055.10
41856 – Raymond Munger (1983) inc.	4 656.49
41857 – Receveur Général du Canada	11 110.84
41858 – Régie des matières résiduelles	2 201.79
41859 – Robert Boileau inc.	3 686.96

41860 – Robinson, Sheppard, Shapiro, avocats	2 851.38
41861 – Sanidro inc.	19 676.55
41862 – Serrurier Y.C. Fillion inc.	549.07
41863 – Services Matrec	27 458.34
41864 – Services d'éclairage R.M.	4 408.74
41865 – Servitrol (1994) enr.	1 458.63
41866 – Services électriques Magary	80.43
41867 – Société Canadienne des postes	990.57
41868 – Spécialités pneumatiques A.P.	35.53
41869 – S.P.I. sécurité inc.	268.31
41870 – Station-service Mercier et frères inc.	1 701.75
41871 – States Chemical solutions LTD	215.00
41872 – Test-air (9271-9962 Québec inc.)	1 949.57
41873 – Transporteurs en vrac de Chicoutimi	3 893.54
41874 – Tuvico	165.04
41875 – Usinage Z.M.M. inc.	4 189.88
41876 – Valineige SA	3 732.09
41877 – Variété L.C.R. inc.	689.76
41878 – Veolia Water Technologies Canada inc.	468.52
41879 – Vidéotron S.E.N.C.	215.52

M. le maire Germain Grenon n'enregistre pas son vote sur cette résolution en invoquant l'article 164 du Code municipal, 300 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

Je, soussigné, greffier-trésorier et directeur général, certifie par la présente, qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites sont autorisées par le conseil de la susdite municipalité.

Daniel Hudon
Greffier-trésorier et directeur général

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 21 h 11

Je, Germain Grenon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**M. GERMAIN GRENON
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER**